

Articuler les démarches territoriales de transition énergétique et écologique

Le Schéma de transition énergétique et écologique de Clermont Auvergne Métropole

Adrienne SIMON-KRZAKALA – Directrice Générale Adjointe Aménagement Durable du territoire – Secrétaire générale adjointe Association des ingénieurs territoriaux de France (AITF)

Violaine MAGNE – Chargée de mission Énergie Climat

transition⁺
énergétique
et écologique

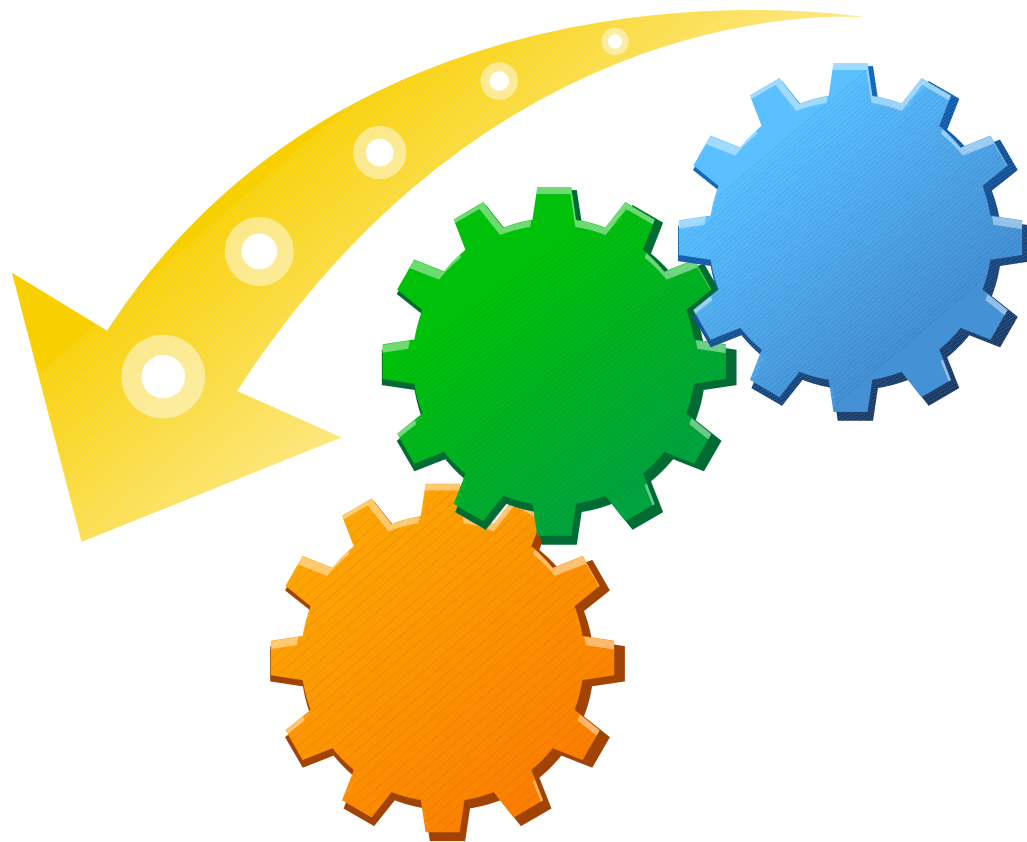
Plan positive
Climat Air Cit'ergie
Energie énergie
Territoire Territorial

Cit'ergie
European Energy Award

URBEN PACT
Together towards net zero energy cities

clermont
auvergne
métropole

Intégrer les enjeux



Un document cadre LE SCHÉMA DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE (2019)

OBJECTIF 2050 UNE MÉTROPOLE NATURE, SAIN & RESPIRABLE



Au quotidien, Clermont Auvergne Métropole et la Ville de Clermont-Ferrand mettent en œuvre leur vaste Schéma de transition énergétique et écologique. Une politique Énergie, Air, Environnement, Climat guide à présent les actions des collectivités pour une gouvernance environnementale active et efficiente de notre territoire. Cette feuille de route engage la Métropole à long terme sur les enjeux environnementaux, socio-économiques et de santé publique, afin de lutter contre le changement climatique.

Avec trois grands fils conducteurs : préserver nos ressources et adapter notre territoire aux changements à venir ; miser sur un territoire serein et efficace en énergie ; valoriser nos ressources locales en s'appuyant sur le tissu économique. C'est pour ces raisons que la transition énergétique et la transition écologique doivent être transversales, toucher tous les domaines d'activités et se co-construire avec tous les acteurs du territoire. Donnons du sens aux actions individuelles et collectives pour un territoire qui répond dès aujourd'hui aux enjeux des métropoles du futur.

- transition énergétique, sociale et économique
- réduire ♻️ recycler ♻️ réutiliser ♻️ préserver
- une action collective
- Schéma de Transition Énergétique et Écologique de Clermont Auvergne Métropole

Un document cadre

LE SCHÉMA DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

(2019)

PLAN CLIMAT AIR
ÉNERGIE
TERRITORIAL
(PCAET)

BILAN DES
ÉMISSIONS DE GAZ À
EFFET DE SERRE
(BEGES)

STRATÉGIE
BIODIVERSITÉ /
EAU / SOLS

Des obligations
réglementaires

Un document cadre

**LE SCHÉMA DE
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
ET ÉCOLOGIQUE**
(2019)

**PLAN CLIMAT AIR
ÉNERGIE
TERRITORIAL
(PCAET)**

**BILAN DES
ÉMISSIONS DE GAZ À
EFFET DE SERRE
(BEGES)**

**STRATÉGIE
BIODIVERSITÉ /
EAU / SOLS**



**RAPPORT
DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

**Des obligations
réglementaires**



Un document cadre

**LE SCHÉMA DE
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
ET ÉCOLOGIQUE**
(2019)

**Métropole
chef de file de
la transition
énergétique sur
son territoire**

Loi

*Transition
énergétique
pour la
croissance
verte*

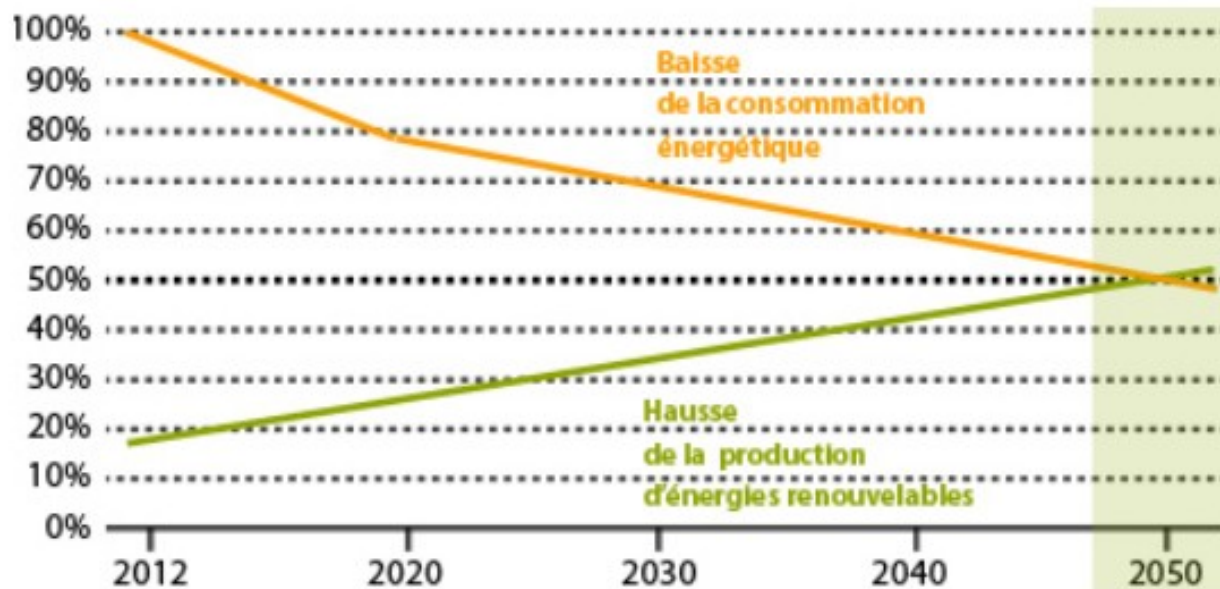
Un document cadre

**LE SCHÉMA DE
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
ET ÉCOLOGIQUE**
(2019)

**Métropole
chef de file de
la transition
énergétique sur
son territoire**

Un objectif

**TERRITOIRE À
ÉNERGIE
POSITIVE**
(2018)



Un document cadre
**LE SCHÉMA DE
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
ET ÉCOLOGIQUE**
(2019)



Une ambition
européenne

URB-EN-PACT
(2022)

Un objectif

**TERRITOIRE À
ÉNERGIE
POSITIVE**
(2018)

Un document cadre

**LE SCHÉMA DE
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
ET ÉCOLOGIQUE**
(2019)

Métropole
chef de file de
la transition
énergétique sur
son territoire

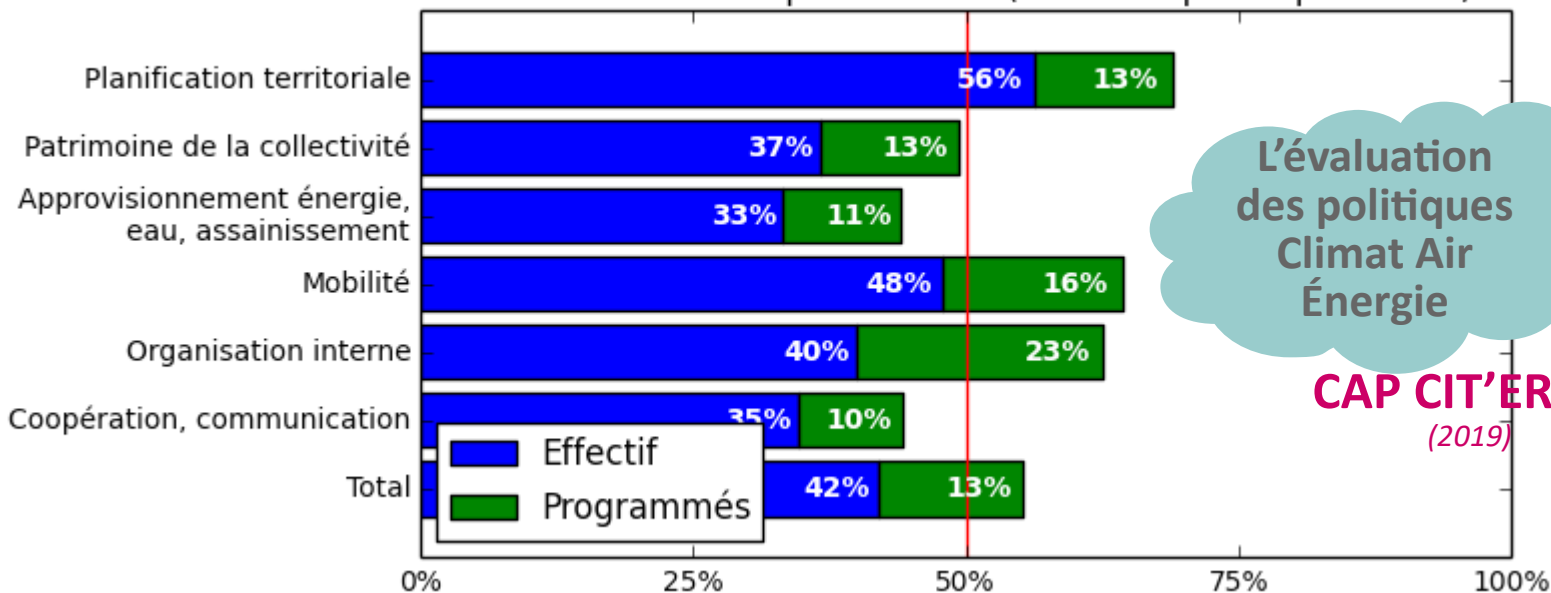
Une ambition
européenne

URB-EN-PACT
(2022)

Un objectif

**TERRITOIRE À
ÉNERGIE
POSITIVE**
(2018)

Taux de réalisation par domaine (en % des points potentiels)



L'évaluation
des politiques
Climat Air
Énergie

CAP CIT'ERGIE
(2019)

Une ambition
européenne

URB-EN-PACT

Un document cadre

**LE SCHÉMA DE
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
ET ÉCOLOGIQUE**

(2019)

**Métropole
chef de file de
la transition
énergétique sur
son territoire**

Un objectif

**TERRITOIRE À
ÉNERGIE POSITIVE**

**PLAN CLIMAT AIR
ÉNERGIE
TERRITORIAL
(PCAET)**

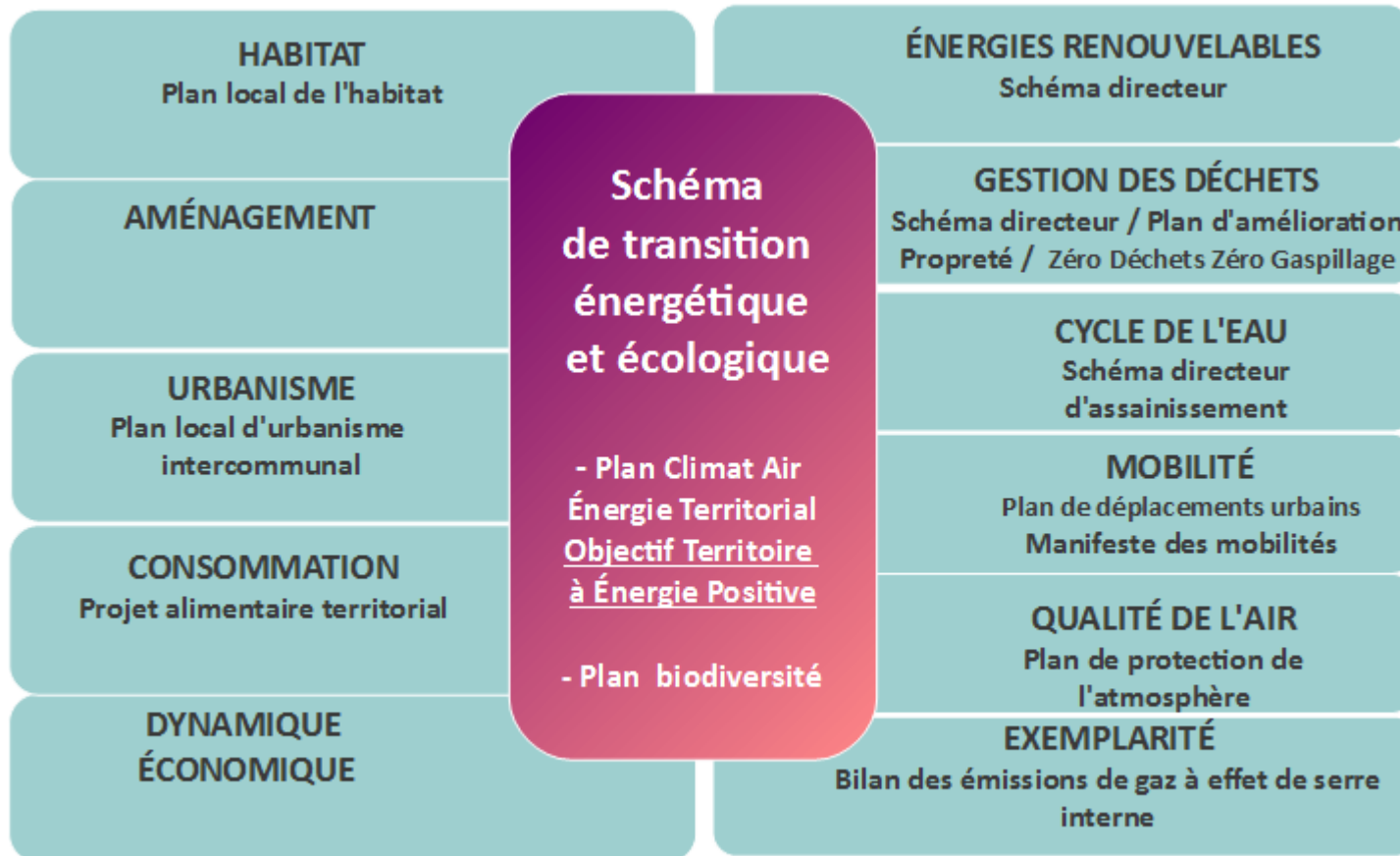
**BILAN DES
ÉMISSIONS DE GAZ À
EFFET DE SERRE
(BEGES)**

**RAPPORT
DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

L'évaluation
des politiques
Climat Air
Énergie

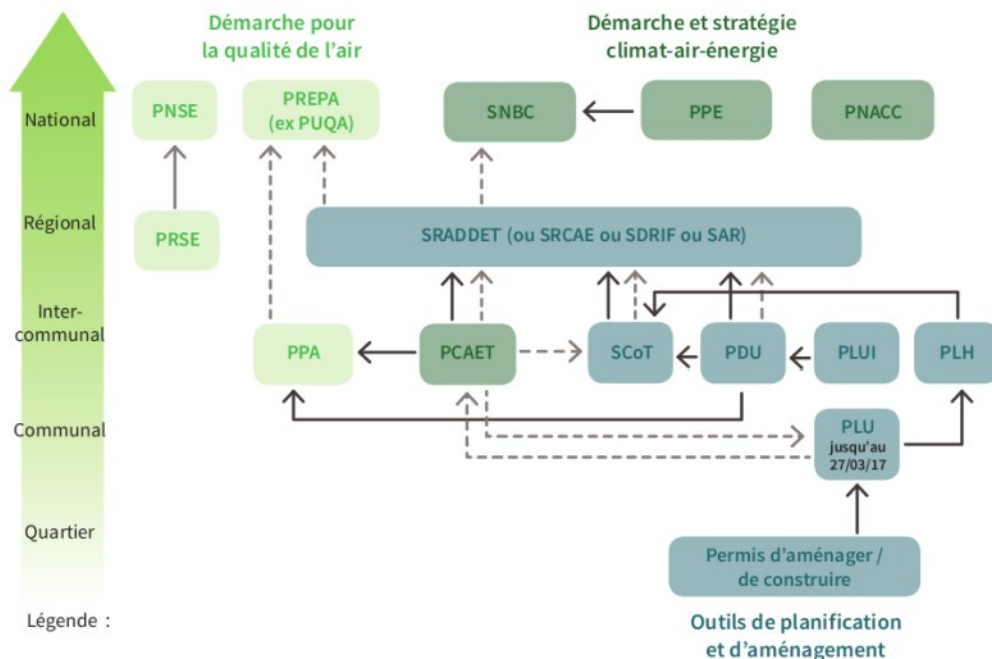
CAP CIT'ERGIE

Des obligations
réglementaires



* Multiplicités des démarches et des vocables pour désigner la feuille de route Transition énergétique

* Poids de la norme ?



→ «Doit être compatible avec» signifie «ne pas être en contradiction avec les options fondamentales»
 - - - → «Doit prendre en compte» signifie «ne pas ignorer ni s'éloigner des objectifs et des orientations fondamentales»
 → Constitue un volet

- * Multiplicités des démarches et des vocables pour désigner la feuille de route Transition énergétique
- * Poids de la norme ?
- * Absence du champ « Biodiversité » dans le domaine de la stratégie réglementaire nationale
- * Complexité de l'évaluation

- * Multiplicités des démarches et des vocables pour désigner la feuille de route Transition énergétique

- * Poids de la norme ?

- * Absence du champ « Biodiversité » dans le domaine de la stratégie réglementaire nationale

- * Complexité de l'évaluation

- * Commande politique d'une feuille de route Transition énergétique et écologique réglementaire et volontaire

- * *StoryTelling* des démarches pour diffuser la culture de transition

- * Rapport Développement Durable outil puissant de rendu-compte

- * Encouragement de la transversalité interne et partenariale

Intégrer les acteurs



Élaboration du schéma de transition énergétique et écologique

[Vidéo présentant la démarche d'élaboration](#)



+ clermont
auvergne
métropole

Elus du territoire

Comité de pilotage (CoPil)

Elus de Clermont Auvergne Métropole et de Clermont-Fd
+ personnalités qualifiées

CoPil

Commission Communautaire élargie Transition énergétique (CoCoE)

Elus de toutes les communes volontaires du territoire

CoCoe

Agents

Comité Technique (CoTech)

associant les agents de toutes les communes du territoire

CoTech

Échanges bilatéraux / directions

Partenaires socio-éco

Conférence négawatt

CAFÉS CLIMAT

Citoyens

CONCERTATION CITOYENNE

LABORATOIRES DE LA TRANSITION

AVIS DE L'ÉTAT

CONCERTATION

Étapes de la démarche

Diagnostic et potentiel

Mars –
Septembre
2017

Stratégie

Novembre
2017

Programme d'actions

Décembre
2017 –
Février 2018

Adoption du projet

Mars 2018

Restitution

Avril-Juin
2018

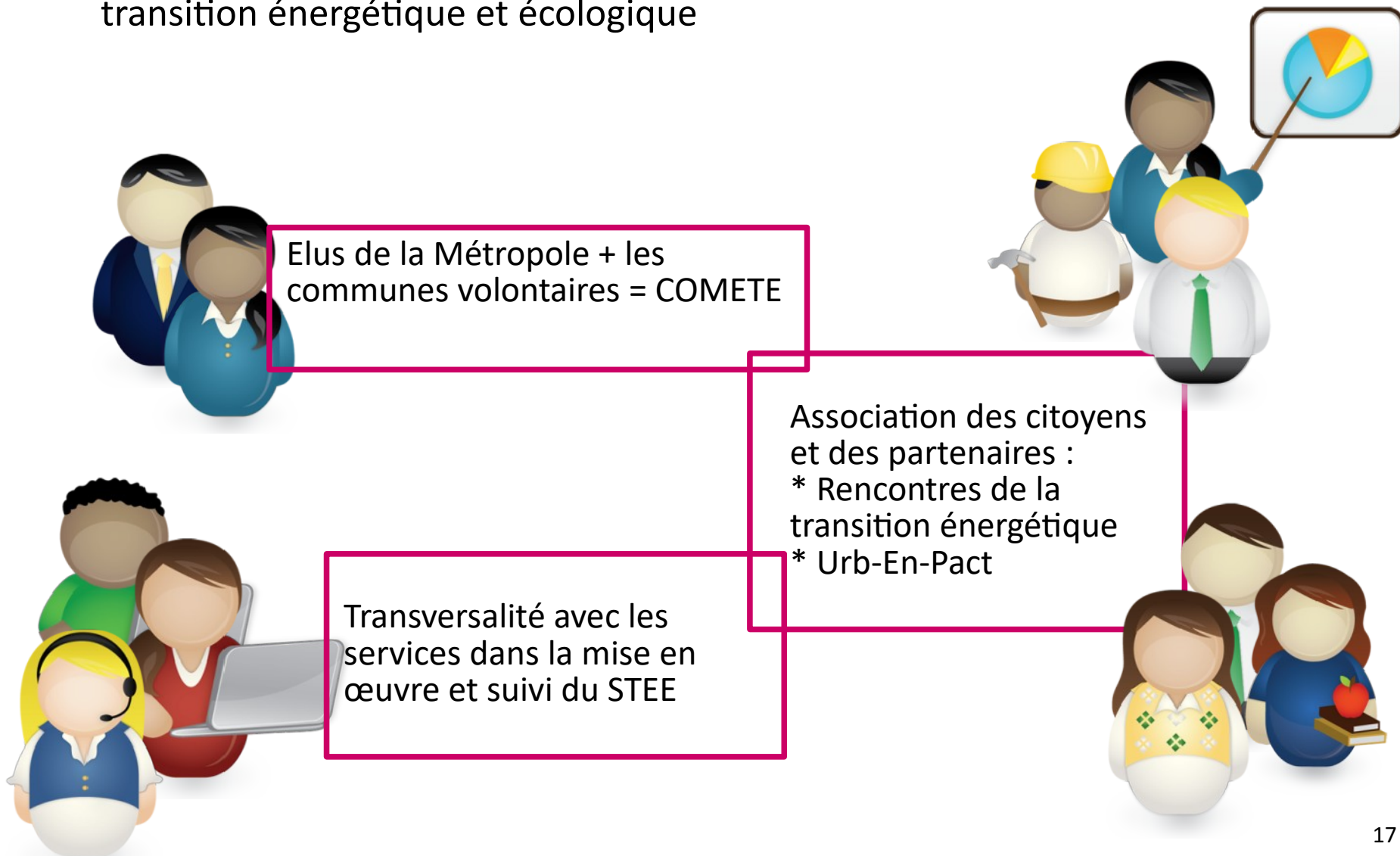
Modifications après avis

Avril-Janvier
2018

Adoption définitive

Février 2019

Film Construction du schéma de transition énergétique et écologique



- * Appropriation de la culture de la transition
- * Temps consacré aux démarches transversales à côté des missions opérationnelles
- * Lien avec les autres EPCI du PETR Grand Clermont (logique TEPOS 2) ?

- * Temps masqué pour les agents et pour la collectivité
- * Adhésion des partenaires du territoire et de la société civile

+
transition
 **énergétique
et écologique**

Merci pour votre écoute